

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MARS 2008

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le vendredi 28 Mars, à 20 heures 30, sous la présidence de Mr. Rémy ANDRE, Maire.

Étaient présents : Mr. ANDRE, Maire,

Mr. DELMAS, Mme LE BELLER, Mr. KACZMAREK, Mr. SCHIELE, Mme FIORITO-BENTROB,
Mr. LACOME, Maires Adjoints.

Mr. NADALIN, Mme D'ANNUNZIO, Mme VOUZELLAUD, Mme BRIEZ, Mme CHAPUIS,
Mr. PEEL, Mme GAUBERT, Mme SCHIELE, Mr. ANSELME, Melle MANZON, Mr. GUENVER,
Mr. ISSAD, Melle PANICO, Mme COLL, Mr. VIZZINI, Mr. ROSELLO, Mme VOLTO,
Mr. SOULAYRES.

Représentée : Melle LOUGE, Mr. BOISSE, Mr. CATSOULIS, Mme PUISSEGUR-GAZEAU.

Secrétaire : Mr. GUENVER.

1) Approbation du procès verbal de la séance du 21.03.2008.

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 21.03.2008 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Deux assesseurs sont tirés au sort pour assister Monsieur le Maire dans les opérations de vote inscrites à l'ordre du jour. Il s'agit de Mme Véronique VOLTO et de Mr. Guillaume SOULAYRES.

2) Désignation des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration du C.C.A.S. est présidé de droit par le maire. Il est composé en plus du maire, en nombre égal, au maximum de 8 membres élus et de 8 membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal et représentant :

- les associations de personnes âgées et de retraités,
- les associations de personnes handicapées,
- les associations oeuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion,
- l'Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.F.).

Le 21.03.2008, le Conseil Municipal a décidé de fixer à **six**, le nombre de membres élus, et à six, le nombre de membres désignés.

L'élection des membres élus a lieu au scrutin de liste (scrutin secret), à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Enregistrement des listes candidates :

Liste « Ghislaine FIORITO-BENTROB », composée de :

- Ghislaine FIORITO-BENTROB
- Jean-Paul DELMAS
- Claudine LE BELLER
- Dominique BRIEZ
- Valentine VOUZELLAUD
- Sabine MANZON

Liste « Véronique VOLTO », composée de :

- Véronique VOLTO
- Laurence PUISSEGUR-GAZEAU.

Monsieur le Maire invite les conseillers à procéder, au scrutin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection de **6 délégués**.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
Quotient électoral (nombre de suffrages exprimés/nombre de mandats)	4,83

ont obtenu

Liste « Ghislaine FIORITO-BENTROB » : 23 voix
Liste « Véronique VOLTO » : 6 voix.

☞ **Nombre de mandats (nombre de voix) obtenus :**
quotient électoral

Liste « Ghislaine FIORITO-BENTROB » : 4 mandats
Liste « Véronique VOLTO » : 1 mandat

Total des mandats attribués : 5 mandats
Nombre de mandats restant à pouvoir : 1 mandat

Reste de chaque liste :

Liste « Ghislaine FIORITO-BENTROB » : 0,76
Liste « Véronique VOLTO » : 0,24

Le mandat restant est attribué à :

Liste « Ghislaine FIORITO-BENTROB » : 1.

Les membres désignés par le Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S. sont :

- Mme Ghislaine FIORITO-BENTROB,
- Mr. Jean-Paul DELMAS,
- Mme Claudine LEBELLER,
- Mme Dominique BRIEZ,
- Mme Valentine VOUZELLAUD,
- Mme Véronique VOLTO.

3) Désignation de la Commission d'Appel d'Offres.

Conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics, la Commission d'Appel d'Offres est composée du Maire, président ou de son représentant et de **5 membres du** Conseil Municipal élus par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il sera procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur liste sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Enregistrement des listes candidates :

Election des titulaires :

Liste « Jean-Luc LACOME », composée de

- Jean-Luc LACOME
- Serge NADALIN
- Marc SCHIELE
- Théodore KACZMAREK
- Françoise CHAPUIS

Liste « Jean-Marc VIZZINI » composée de

- Mr. Jean-Marc VIZZINI.

Election des suppléants :

Liste « Jean-Paul DELMAS », composée de

- Jean-Paul DELMAS
- Eric ANSELME
- Laurent PEEL
- Frédéric GUENVER
- Nadine GAUBERT

Liste « Danielle COLL », composée de

- Danielle COLL.

Monsieur le Maire invite les conseillers à procéder, au scrutin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection de 5 délégués titulaires et de 5 délégués suppléants.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
Quotient électoral (nombre de suffrages exprimés/nombre de mandats)	5,8

ont obtenu

titulaires : Liste « Jean-Luc LACOME » : 23 voix
Liste « Jean-Marc VIZZINI » : 6 voix.

suppléants : Liste « Jean-Paul DELMAS » : 23 voix
Liste « Danielle COLL » : 6 voix.

4) Désignation de la Commission des Calamités Agricoles.

La Commission communale des calamités agricoles est présidée par le Maire. Elle est composée de deux représentants des organisations professionnelles agricoles désignés par le Préfet, d'un exploitant agricole de la Commune désigné par la Chambre d'Agriculture, de deux exploitants agricoles désignés par le Conseil Municipal et d'un membre de la commission communale des impôts.

Sa mission est d'aider les agriculteurs sinistrés à établir les dossiers de demandes d'indemnisation et d'adresser au comité départemental un avis sur les éléments de ces dossiers.

Enregistrement des candidatures :

- Mr. Marc SCHIELE,
- Mr. Laurent PEEL.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
ont obtenu :	
Mr. Marc SCHIELE	23 voix
Mr. Laurent PEEL	23 voix

Mr. Marc SCHIELE et Mr. Laurent PEEL,
ayant obtenu la majorité absolue,
ont été proclamés délégués afin de siéger au sein la Commission Communale des Calamités Agricoles.

5) Désignation des délégués du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'élection des délégués du Conseil Municipal. Les votes auront lieu à bulletin secret à la majorité absolue, ou la majorité relative si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue.

Communauté de Communes Save et Garonne :

Election de 9 délégués titulaires.

Enregistrement des candidatures :

- Rémy ANDRE
- Jean-Luc LACOME
- Monique LOUGE
- Théodore KACZMAREK
- Marc SCHIELE
- Serge NADALIN
- Serge BOISSE
- Jean-Paul DELMAS
- Nadine GAUBERT
- Véronique VOLTO

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	28

Majorité absolue	15
------------------	----

ont obtenu :

Rémy ANDRE	22 voix
Jean-Luc LACOME	22 voix
Monique LOUGE	22 voix
Théodore KACZMAREK	22 voix
Marc SCHIELE	22 voix
Serge NADALIN	22 voix
Serge BOISSE	22 voix
Jean-Paul DELMAS	22 voix
Nadine GAUBERT	22 voix
Véronique VOLTO	6 voix

Les candidats suivants ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus **délégués titulaires** à la Communauté de Communes :

- **Rémy ANDRE**
- **Jean-Luc LACOME**
- **Monique LOUGE**
- **Théodore KACZMAREK**
- **Marc SCHIELE**
- **Serge NADALIN**
- **Serge BOISSE**
- **Jean-Paul DELMAS**
- **Nadine GAUBERT.**

Election de 9 délégués suppléants.

Enregistrement des candidatures :

- Claudine LE BELLER
- Françoise CHAPUIS
- Ghislaine FIORITO-BENTROB
- Sandrine SCHIELE
- Monique D'ANNUNZIO
- Laurent PEEL
- Dominique BRIEZ
- Kader ISSAD
- Frédéric GUENVER

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau et annexés au procès-verbal	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	
------------------	--

ont obtenu :	
Claudine LE BELLER	23 voix
Françoise CHAPUIS	23 voix
Ghislaine FIORITO-BENTROB	23 voix
Sandrine SCHIELE	23 voix
Monique D'ANNUNZIO	23 voix
Laurent PEEL	23 voix
Dominique BRIEZ	23 voix
Kader ISSAD	23 voix
Frédéric GUENVER	23 voix

Les candidats suivants ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus **délégués suppléants** à la Communauté de Communes :

- **Claudine LE BELLER**
- **Françoise CHAPUIS**
- **Ghislaine FIORITO-BENTROB**
- **Sandrine SCHIELE**
- **Monique D'ANNUNZIO**
- **Laurent PEEL**
- **Dominique BRIEZ**
- **Kader ISSAD**
- **Frédéric GUENVER.**

Caisse des Ecoles :

Election de 2 délégués.

Enregistrement des candidatures :

- Claudine LE BELLER
- Valentine VOUZELLAUD

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :	
Claudine LE BELLER	23 voix
Valentine VOUZELLAUD	23 voix

Mme Claudine LE BELLER et Mme Valentine VOUZELLAUD, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamées déléguées du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Caisse des Ecoles.

C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale) :

Election d'un délégué.

Enregistrement des candidatures :

- Ghislaine FIORITO-BENTROB.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
ont obtenu :	
Ghislaine FIORITO-BENTROB	23 voix

Mme Ghislaine FIORITO-BENTROB, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée du Conseil Municipal pour siéger au C.N.A.S.

Maison de Retraite St Jacques :

Election de 2 délégués pour siéger au Conseil d'Administration.

Enregistrement des candidatures :

- Ghislaine FIORITO-BENTROB

- Claudine LE BELLER.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
ont obtenu :	
Ghislaine FIORITO-BENTROB	23 voix
Claudine LE BELLER	23 voix

Mme Ghislaine FIORITO-BENTROB et Mme Claudine LE BELLER, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamées déléguées du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite.

Election d'un délégué pour siéger au Conseil de la Vie Sociale de la Maison de Retraite.

Enregistrement des candidatures :

- Valentine VOUZELLAUD.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :	
Valentine VOUZELLAUD	23 voix

Mme Valentine VOUZELLAUD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée du Conseil Municipal pour siéger au Conseil de Vie Sociale de la Maison de Retraite.

Syndicat des Transports des Personnes Agées :

Election d'un délégué.

Enregistrement des candidatures :

- Serge NADALIN.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau et annexés au procès-verbal	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :	
Serge NADALIN	23 voix

M. Serge NADALIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat des Transports des Personnes Agées.

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers :

Election d'un délégué titulaire.

Enregistrement des candidatures :

- Mathieu CATSOULIS.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :

Mathieu CATSOULIS	23 voix
-------------------	---------

M. Mathieu CATSOULIS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers.

Election d'un délégué suppléant.

Enregistrement des candidatures :

- Françoise CHAPUIS.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :

Françoise CHAPUIS	23 voix
-------------------	---------

Mme Françoise CHAPUIS ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers.

Syndicat des Eaux de St Jory :

Election de 2 délégués titulaires.

Enregistrement des candidatures :

- Marc SCHIELE
- Théodore KACZMAREK.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :

Marc SCHIELE	23 voix
Théodore KACZMAREK	23 voix

M. Marc SCHIELE et M. Théodore KACZMAREK, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat des Eaux de St Jory.

Election de 2 délégués suppléants.

Enregistrement des candidatures :

- Eric ANSELME
- Laurent PEEL.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :

Eric ANSELME	23 voix
Laurent PEEL	23 voix

M. Eric ANSELME et M. Laurent PEEL, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués suppléants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat des Eaux de St Jory.

Syndicat Intercommunal d'Electricité :

Election de 2 délégués

Enregistrement des candidatures :

- Serge NADALIN
- Eric ANSELME.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :

Serge NADALIN	23 voix
Eric ANSELME	23 voix

M. Serge NADALIN et M. Eric ANSELME, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'Electricité.

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Save :

Election de 2 délégués.

Enregistrement des candidatures :

- Serge NADALIN
- Françoise CHAPUIS.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :	
Serge NADALIN	23 voix
Françoise CHAPUIS	23 voix

M. Serge NADALIN et Mme François CHAPUIS, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Save.

Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement :

Election d'un délégué titulaire.

Enregistrement des candidatures :

- Sandrine SCHIELE.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :

Sandrine SCHIELE	23 voix
------------------	---------

Mme Sandrine SCHIELE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée titulaire du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement.

Election d'un délégué suppléant.

Enregistrement des candidatures :

- Serge BOISSE.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :

Serge BOISSE	23 voix
--------------	---------

M. Serge BOISSE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement.

Comité de Bassin d'Emploi :

Election d'un délégué

Enregistrement des candidatures :

- Jean-Luc LACOME.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
ont obtenu :	
Jean-Luc LACOME	23 voix

M. Jean-Luc LACOME, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué du Conseil Municipal pour siéger au sein du Comité de Bassin d'Emploi.

Délégués aux écoles :

Election d'un délégué par école

Enregistrement des candidatures :

Mr. le Maire propose les candidatures suivantes :

Ecole maternelle La Bastide	- Carmélina PANICO
Ecole élémentaire La Bastide	- Eric ANSELME
Ecole maternelle JC GOUZE	- Jean-Luc LACOME
Ecole élémentaire JC GOUZE	- Valentine VOUZELLAUD
Ecole maternelle de St Caprais	- Mathieu CATSOULIS
Ecole Sainte Marthe	- Ghislaine FIORITO-BENTROB

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
ont obtenu :	

- école maternelle La Bastide	Carmélina PANICO	23 voix
- école élémentaire La Bastide	Eric ANSELME	23 voix
- école maternelle JC GOUZE	Jean-Luc LACOME	23 voix
- école élémentaire JC GOUZE	Valentine VOUZELLAUD	23 voix
- école maternelle de St Caprais	Mathieu CATSOULIS	23 voix
- école Ste Marthe	Ghislaine FIORITO-BENTROB	23 voix

Les candidats suivants ayant obtenu la majorité absolue, ils ont été proclamés délégués :

Ecole maternelle La Bastide	- Carmélina PANICO
Ecole élémentaire La Bastide	- Eric ANSELME
Ecole maternelle JC GOUZE	- Jean-Luc LACOME
Ecole élémentaire JC GOUZE	- Valentine VOUZELLAUD
Ecole maternelle de St Caprais	- Mathieu CATSOULIS
Ecole Sainte Marthe	- Ghislaine FIORITO-BENTROB

Délégués au collège Grand Selve :

Election de 2 délégués.

Enregistrement des candidatures :

- Jean-Paul DELMAS
- Kader ISSAD.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
ont obtenu :	
Jean-Paul DELMAS	23 voix
Kader ISSAD	23 voix

M. Jean-Paul DELMAS et M. Kader ISSAD, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués du Conseil Municipal au Collège Grand Selve.

Commission paritaire du marché :

Election de 4 délégués.

Enregistrement des candidatures :

- Serge NADALIN
- Théodore KACZMAREK
- Eric ANSELME
- Serge BOISSE.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :	
Serge NADALIN	23 voix
Théodore KACZMAREK	23 voix
Eric ANSELME	23 voix
Serge BOISSE	23 voix

M. Serge NADALIN, M. Théodore KACZMAREK, M. Eric ANSELME, M. Serge BOISSE, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués du Conseil Municipal à la Commission Paritaire du Marché.

S.I.E.A.N.A.T. (Syndic at Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage dans le Département Haute-Garonne):

Election de 2 délégués titulaires.

Enregistrement des candidatures :

- Serge NADALIN
- Dominique BRIEZ .

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :	
Serge NADALIN	23 voix
Dominique BRIEZ	23 voix

M. Serge NADALIN et Mme Dominique BRIEZ, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires du Conseil Municipal pour siéger au sein du S.I.E.A.N.A.T.

Election de 2 délégués suppléants.

Enregistrement des candidatures :

- Jean-Paul DELMAS
- Eric ANSELME.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	
------------------	--

ont obtenu :

Jean-Paul DELMAS	23 voix
Eric ANSELME	23 voix

M. Jean-Paul DELMAS et M. Eric ANSELME ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués suppléants du Conseil Municipal pour siéger au sein du S.I.E.A.N.A.T.

Correspondant Défense :

Election d'un délégué.

Enregistrement des candidatures :

- Nadine GAUBERT.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23

Majorité absolue	12
------------------	----

ont obtenu :	
Nadine GAUBERT	23 voix

Mme Nadine GAUBERT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée « Correspond Défense ».

Comité Technique d'Usagers du Centre Social :

Election d'un délégué.

Enregistrement des candidatures :

- Françoise CHAPUIS.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	
ont obtenu :	
Françoise CHAPUIS	23 voix

Mme Françoise CHAPUIS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée du Conseil Municipal pour siéger au sein du Comité Technique d'Usagers du Centre Social.

6) Constitution des différentes commissions municipales.

Afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle, Monsieur le Maire propose de retenir pour chaque commission, la proportion suivante : **6 membres du groupe majoritaire et 2 membres du groupe minoritaire.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord et arrête comme suit la composition des commissions municipales :

Commission des Finances	<ul style="list-style-type: none">- Théodore KACZMAREK- Nadine GAUBERT- Monique D'ANNUNZIO- Frédéric GUENVER- Jean-Paul DELMAS- Serge NADALIN- Véronique VOLTO- Jean-Marc VIZZINI.
Commission des Affaires Sociales	<ul style="list-style-type: none">- Ghislaine FIORITO-BENTROB- Jean-Paul DELMAS- Kader ISSAD- Sabine MANZON- Sandrine SCHIELE- Dominique BRIEZ- Danielle COLL- Laurence PUISSEGUR-GAZEAU.
Commission Culturelle	<ul style="list-style-type: none">- Claudine LE BELLER- Eric ANSELME- Sandrine SCHIELE- Monique LOUGE- Sabine MANZON

	<ul style="list-style-type: none"> - Dominique BRIEZ - Guillaume SOULAYRES - Yves ROSELLO.
Commission Urbanisme et Logement	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Luc LACOME - Marc SCHIELE - Eric ANSELME - Serge NADALIN - Serge BOISSE - Sandrine SCHIELE - Véronique VOLTO - Yves ROSELLO.
Commission Jeunesse, Sport et Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Paul DELMAS - Claudine LE BELLER - Kader ISSAD - Carméline PANICO - Dominique BRIEZ - Eric ANSELME - Jean-Marc VIZZINI - Guillaume SOULAYRES.

7) Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur le Maire rappelle que les articles L 2312-1 et L 2531 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que dans les communes de plus de 3500 habitants, la procédure d'élaboration du budget commence obligatoirement par le débat d'orientation budgétaire qui doit être organisé dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Il indique que le budget sera voté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal et se propose d'en présenter les grandes lignes.

Résultats de l'année 2007 :

Le Compte Administratif 2007, qui décrit les résultats de l'exercice 2007, a été présenté au Conseil Municipal le 13 février.

En section de fonctionnement, le résultat propre à l'exercice 2007 (484.263,34€) et l'excédent antérieur reporté (207.810,26€) ont permis de couvrir le déficit global de la section d'investissement de 601.312,15€. A l'issue de cette affectation de résultat, votée par le conseil municipal le 13 février, la somme de 90.760,60€ peut donc être reportée pour permettre le financement de la section de fonctionnement de l'année 2008 (pour information ce report était de 209.924€ en 2007).

Le budget qui sera présenté au Conseil Municipal a été préparé dans une très large mesure par la Municipalité précédente. Compte tenu des délais impartis pour le vote du budget après l'élection municipale, peu de modifications ont été apportées à ce budget « socle » en section de fonctionnement.

Concernant la section de fonctionnement :

Les recettes enregistrent une progression :

- les bases fiscales permettent une progression une du produit fiscal d'environ 3.58% entre 2007 et 2008, donc en ralentissement par rapport à la progression de 6% environ enregistrée entre 2006 et 2007. Il faut noter que les informations transmises par les services fiscaux sont des estimations, des « bases prévisionnelles ». Les bases réelles ne sont communiquées qu'à l'automne. Un maintien des taux sera proposé au vote du Conseil Municipal soit:

- Taxe d'habitation: 14.23%
- Foncier bâti : 28.12%
- Foncier non bâti : 96.04%.

- les dotations de l'Etat progressent sensiblement cette année, notamment en raison de l'augmentation de population enregistrée dans le cadre du recensement complémentaire effectué en 2007.

A titre d'exemple, la « Dotation forfaitaire » progresse de 250.000€ environ, la « Dotation de Solidarité rurale » pour sa fraction « Bourg Centre » de 130 .000€ environ.

- Les produits des services sont estimés, pour l'année 2008 à 418.300€ contre 387.436 € encaissés en 2007. Cette augmentation est essentiellement due à une augmentation de fréquentation des services périscolaires.

Les dépenses :

- Là encore prise en compte du budget préparé par la Municipalité précédente.
- Une subvention au CCAS de 235.000€.
- Des dépenses de personnels qui évoluent de façon importante : de 3.346.000 euros réalisés en 2007 à 3.600.000€ inscrits au Budget Primitif 2008 qui permettront de couvrir les frais de personnels nécessaires aux décisions votées en 2007 et début 2008.
- Des charges à caractère général qui évoluent de 3.2% prenant en compte la mise en service de nouveaux équipements sur une année entière (extension Mairie, bibliothèque, aile nord ancien collège, terrain d'entraînement).
- L'inscription d'un diagnostic énergétique des principaux bâtiments communaux.

Donc pour l'instant un fonctionnement prévu à moyens constants.

Concernant la dette de la commune:

Elle est passée de 5.174.146€ en début d'année 2007 à 5.670.606€ en 2008. L'annuité est de 604.800€ en 2008 (238.500€ d'intérêts en section de fonctionnement, et 366.300€ de remboursement de capital en section d'investissement).

Le prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est estimé entre 700 et 750.000€.

Concernant la section d'investissement :

En recettes:

- 215.000€ de remboursements du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).
- 105.000€ de Taxe Locale d'Equipement (TLE).
- L'inscription de la cession d'une maison rue Roquemaurel à hauteur de 120.000€ et d'une maison rue Gambetta à hauteur de 70.000€.

En dépenses :

Les programmes déjà engagés par la Municipalité précédente sont réinscrits. Ils concernent notamment pour les programmes les plus importants:

- des travaux de goudronnage et d'aménagements de voirie : aménagement du carrefour route d'Ondes, le goudronnage de la rue François Mitterrand.,
- la 1ère partie du nouveau groupe scolaire,
- la 1ère phase de mise aux normes de l'école maternelle de la Bastide.

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le calendrier des réunions « budgétaires » à venir :

- + réunion de la Commission des Finances, le lundi 14 avril 2008, à 18 heures (tous les éléments concernant le budget seront communiqués avant cette date),
- + réunion du Conseil Municipal pour le vote du Budget Primitif de la Commune, le mardi 15 avril 2008 à 20 h. 30,
- + réunion du CCAS pour le vote du Budget Primitif du CCAS, le mardi 15 avril 2008 à 18 h. 30,
- + une réunion du Comité Directeur de la Caisse des Ecoles devra également être fixée pour le vote du budget 2008.

Mr. VIZZINI s'étonne de la date retenue pour la réunion de la Commission des Finances qui se trouve être la veille même du vote du budget.

Mme VOLTO demande à avoir communication, à l'avenir, d'un rapport de présentation du Débat d'Orientation Budgétaire comme cela se fait au sein de toutes les instances délibérantes.

Avant de clôturer la séance, Mr. le Maire donne lecture aux conseillers municipaux, des délégations qu'il a accordées à ses adjoints et à deux conseillers municipaux :

DELMAS Jean-Paul 1^{er} Adjoint	LE BELLER Claudine 2^o Adjoint	KACZMAREK Théodore 3^o Adjoint	SCHIELE Marc 4^o Adjoint	FIORITO- BENTROB Ghislaine 5^o Adjoint	LOUGE Monique 6^o Adjoint	LACOME Jean-Luc 7^o Adjoint	NADALIN Serge Conseiller Municipal	BOISSE Serge Conseiller Municipal
<p>Jeunesse Sports Loisirs.</p> <p>Politique sportive.</p> <p>Relations avec les associations sportives.</p> <p>Animation inter-classe.</p> <p>Equipements Sportifs Associatif et jeunesse.</p> <p>Sécurité & Prévention.</p>	<p>Politique scolaire.</p> <p>Petite Enfance.</p> <p>Crèche & halte garderie.</p> <p>Politique culturelle.</p> <p>Relations avec les associations culturelles.</p>	<p>Elections.</p> <p>Relations avec le commerce et l'artisanat.</p> <p>Foires et marchés.</p> <p>Patrimoine communal.</p> <p>Valorisation de la bastide.</p> <p>Amélioration de l'habitat.</p> <p>St Caprais.</p>	<p>Administration générale.</p> <p>Personnel communal.</p> <p>Services administratifs et techniques.</p> <p>Aménagement rural.</p> <p>Relations avec le monde agricole.</p> <p>Réseaux (eaux, assainissement, électricité, téléphone, pluvial).</p> <p>Collecte des déchets. Tri sélectif.</p>	<p>Affaires sociales.</p> <p>Recherche d'emploi.</p> <p>Logement social.</p> <p>Relations avec les associations à caractère social.</p> <p>Personnes Agées.</p> <p>Maison de retraite.</p>	<p>Tourisme.</p> <p>Relations avec l'Office de Tourisme.</p> <p>Communication.</p> <p>Bulletin municipal.</p> <p>Documentation.</p>	<p>Urbanisme, PLU, permis de construire, logement, aménagement du territoire,</p> <p>Pool routier (programmation, suivi).</p> <p>Prévention des risques.</p> <p>Développement économique, création d'emplois et intercommunalité.</p>	<p>Gestion des salles municipales.</p> <p>Suivi des chantiers.</p>	<p>Agenda 21.</p> <p>Développement Durable.</p> <p>Environnement.</p>

Séance levée à 22 h 10.
